

Vers l'épreuve

Vous trouverez ci-dessous des sujets de niveau C2 que nous vous invitons à traiter en suivant scrupuleusement la méthode de travail que nous vous avons proposée. Vous constaterez que vous pourrez, avec un peu d'entraînement, traiter presque n'importe quel sujet.

L'argumentation est un exercice qui répond à des règles précises. Si vous les respectez et faites preuve d'un peu d'imagination, vous obtiendrez des résultats satisfaisants même si le sujet ne vous inspire pas.

Soignez la qualité de votre langue française, mais n'oubliez surtout pas de mettre autant d'énergie à peaufiner votre plan. Il s'agit d'une habitude à prendre. Un travail cohérent et structuré est un travail qui mérite 50 % des points de la note. Gardez ce conseil en mémoire !

1. EXERCICES D'ENTRAÎNEMENT À PARTIR DE PROPOSITIONS DE PLANS

Sciences

SUJET 2

Nous vous proposons, à partir de ce sujet et du dossier l'accompagnant, un plan de rédaction. Nous vous invitons à respecter ce plan (qui est un exemple parmi d'autres) et à rédiger le travail.

Vous collaborez, pour un journal, à la rédaction d'un article sur les méfaits des antennes-relais de téléphone portable en milieu urbain. Vous exprimez votre opinion sur cette question, que vous appuyez sur la documentation que la direction du journal vous a remise (quatre documents). Votre article doit comporter environ 600 mots.

Document 1

Portables : enquête sur 8 cas suspects de cancer

Le Monde, 7 mars 2003

La Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (Ddass) des Yvelines a reconnu huit cas suspects de cancer chez des enfants, mercredi 5 mars, dans le cadre de l'étude menée à Saint-Cyr-l'École (Yvelines), après l'installation d'antennes de téléphonie mobile sur le toit d'une école du quartier de l'Épi-d'Or.

À l'issue de la réunion du comité de suivi, piloté par la Ddass, qui regroupe entre autres la municipalité et des associations de parents d'élèves, la mairie de Saint-Cyr a demandé à la Ddass d'élargir à l'ensemble de la population du quartier, adultes compris, l'enquête sanitaire. Cette dernière a pour objectif « de s'assurer que l'exposition aux champs magnétiques provoqués par les antennes-relais de téléphonie mobile n'est pas à l'origine d'un problème de santé publique ». Plusieurs cas de leucémie et de cancer chez les adultes ont en effet été signalés, mais pas retenus par la Ddass. « Les données recueillies sont trop partielles et susceptibles de nombreuses interprétations », déclare Philippe Lavaud, le maire.

Document 2

Saint-Cyr-l'École obtient l'arrêt provisoire d'antennes-relais de téléphonie mobile*Le Monde*, 15 mars 2003

Les opérateurs SFR et Orange ont décidé, vendredi 14 mars, de suspendre provisoirement le fonctionnement de deux antennes-relais de téléphonie mobile installées sur les toits des bâtiments du groupe scolaire Ernest-Bizet, situé dans les quartiers hauts de Saint-Cyr-l'École, dans les Yvelines. Depuis plusieurs mois, des associations locales de parents d'élèves s'inquiétaient de la présence de ces équipements au-dessus des classes. Huit cas suspects de cancers avaient été constatés chez des enfants scolarisés dans le secteur [...].

Document 3

Une dangerosité jamais prouvée

L'argumentaire des associations est imparable : apportez-nous la preuve que les émissions d'antennes ne sont pas nuisibles, sinon appliquez le principe de précaution. L'issue du conflit des antennes-relais pourrait donc reposer sur une preuve scientifique. Mais laquelle ?

Poulets et souris. Les études menées par les chercheurs sont toutes différentes : les unes se penchent sur les embryons de poulet, certaines sur les souris transgéniques, d'autres sur des cellules de cerveau de rat non irriguées. Et la plupart étudient les effets des ondes des téléphones mobiles et non ceux des antennes. Dans ce méli-mélo de méthodologies, difficile d'extrapoler quelque chose sur l'être humain.

En attendant, chacun fait son marché : les associations puisent leurs sources scientifiques auprès de chercheurs qui les confortent dans leurs doutes, sinon leurs angoisses, tandis que les opérateurs et le ministère de la Santé exploitent des travaux validés par la communauté scientifique au travers des grandes revues (*Nature*, *Science*, *Lancet*, etc.). [...]

Libération, vendredi 21 mars 2003.

Document 4

Antennes-relais : Paris étale sa charte

Riverains des antennes-relais de téléphonie mobile, dormez tranquilles. La Ville de Paris a signé hier une charte avec les trois opérateurs pour encadrer et mieux intégrer ces émetteurs de champs électromagnétiques. Un texte appelé à servir de « *modèle* » en Belgique mais aussi à « *Rome, Bruxelles, Berlin* », assure-t-on à la mairie. Marseille, Besançon, Rennes et Lyon sont déjà engagés dans la phase de concertation. En dépit d'incertitudes scientifiques, la guerre contre les antennes-relais, soupçonnées par certaines associations d'être à l'origine de pathologies, bénignes ou très graves, comme le développement de cancers, agite en effet beaucoup de municipalités.

D'où la nécessité de rassurer sans obérer la compétitivité technologique des villes. « *Il fallait trouver un compromis intelligent* » entre des « *professionnels très exigeants et des citoyens hyper exigeants en termes de santé publique, d'information et de beauté de la ville et d'accès aux nouvelles technologies* », dit-on à la mairie. Ce compromis s'apparente surtout à une belle opération de communication.

Le texte de la charte constitue un habile tour de passe-passe : « *Les seuils limites d'exposition* » définis par décret gouvernemental sont remplacés par une « *valeur moyenne d'exposition* » au champ électromagnétique pendant 24 heures. En cas de dépassement, une commission, saisie par les associations, pourra imposer un nouveau réglage de l'antenne. Hier, les trois opérateurs exultaient, assurant que « *moins de 1 % des antennes nécessitent un nouveau réglage* ». Yves Contassot, adjoint à l'environnement, a justifié cette « *moyenne* » en arguant que cela permettait de prendre en compte l'exposition en continu des riverains.

Transparence oblige, les opérateurs devront présenter, deux fois par an, leurs projets devant le conseil d'arrondissement élargi aux associations. Se soumettre à des contrôles de puissance plus nombreux. Et se faire plus discrets sur les toits pour ne pas attirer l'attention. « *Ce sera plus joli* », a promis l'adjoint. « *Il s'agit d'une gestion psychosomatique pour limiter l'affolement des gens tout en ne changeant rien sur les implantations : vu la moyenne retenue, aucune antenne n'aura à bouger* », dénonce Stephen Kerckhove, président de l'association Agir pour l'environnement. « *C'est comme pour le bruit : la nuisance, c'est le pic de la moto qui passe en pleine nuit et pas la moyenne de décibels sur 24 heures.* »

La charte parisienne, une fois diffusée dans les autres villes, suffira-t-elle à calmer le jeu ? Hier, les associations non-signataires de la charte ne semblaient pas convaincues par la volonté de dialogue et de transparence des opérateurs. Certaines devaient dès ce matin bloquer une antenne-relais plantée Passage des Écoliers dans le XV^e arrondissement.

Libération, vendredi 21 mars 2003.

Proposition de plan

Introduction		Textes et références à utiliser pour étayer son argumentation
Idée essentielle 1 • Idée secondaire 1 • Idée secondaire 2	Le téléphone portable est d'abord une avancée sociale : • Le nombre d'antennes relais est conditionné par le succès du portable : nombre record d'antennes-relais, nombre record de détenteurs de téléphone portable (toutes catégories sociales ou d'âge confondues). • Le téléphone portable facilite la vie et rend service : gain de temps, d'argent, appels d'urgence.	• <i>Document 4</i> + exemples et arguments à trouver dans son expérience / ses connaissances personnelles. • <i>Aucun document</i> : exemples et arguments à trouver dans son expérience / connaissances personnelles.
	Il faut cependant être prudent : • Diverses enquêtes démontrent la dangerosité du téléphone portable : des téléphones, mais aussi des antennes-relais. • Mais il ne faut pas céder à la panique : enquêtes peu fiables, d'autres appareils électroniques ont déjà été mis en cause (four à micro-ondes, ordinateurs, photocopieuses...).	• <i>Documents 1 et 2</i> + exemples et arguments à trouver dans son expérience / ses connaissances personnelles. • <i>Document 3</i> + exemples et arguments à trouver dans son expérience / ses connaissances personnelles.
Conclusion		

Vous pouvez maintenant traiter le sujet en respectant le plan qui vous est proposé. Nous vous conseillons, avant la phase de rédaction, de :

1. lire attentivement la consigne (nombre de mots, nature du texte à produire) et le sujet (respect du thème) ;
2. lire les documents et souligner toutes les idées ou exemples qui se rapportent au thème que vous devez aborder ;